

Mines : trois élus démissionnent du conseil municipal

Deux adjoints, Stéphane Gorin et Jean-Yves Guillo et une conseillère, Valérie Guillo, ont annoncé leur retrait, sur fond de projet minier. Ils s'en expliquent.

« L'enjeu : la prospection minière en Centre-Bretagne et plus particulièrement le Perm Merléac – Permis exclusif de recherche minière – accordé pour 34 communes à la société Variscan Mines. Puisqu'on nous demande, à juste titre, de nous positionner sur des restructurations d'élevages, même dans des communes voisines, n'est-il pas naturel de se prononcer sur un sujet aussi important que la prospection minière avec ses risques reconnus dès la phase exploratoire. Et pourquoi se prononcer à la va-vite en conseil communautaire et afficher un soutien unanime – et très étonnant – au projet, alors même que cela n'a pas été discuté et délibéré dans les conseils municipaux et que la population est mal informée.

Les raisons de notre démission

Le 15 février, en conseil municipal, les conseillers se sont clairement prononcés contre le projet minier par 8 voix contre, 2 voix pour et 1 nul. Mais ce vote n'a pas été soutenu par notre maire, Joël Carrée, ni en réunion de bureau à la Cidéral, ni au conseil communautaire du 5 avril.

Joël Carrée a considéré que son avis personnel sur le sujet prévalait sur le vote de ses conseillers. Puisque nous ne servons à rien, nous démissionnons ! C'était pourtant la délibération la plus aboutie de ce mandat. De plus elle faisait suite



Les trois démissionnaires : Jean-Yves Jaglin, conseiller de 1989 à 2001, puis de 2008 à 2014, adjoint depuis 2014 ; Valérie Guillo, conseillère municipale depuis 1995 ; Stéphane Gorin, conseiller depuis 2008, adjoint depuis 2012.

à une présentation argumentée et à des discussions intéressantes au sein du conseil. Et le vote qui suivait était à une large majorité contre le projet minier.

Il existe un sérieux problème de représentativité. Si notre vote au conseil de Merléac n'a pas été entendu, qu'en sera-t-il lorsque la communauté sera encore agrandie ? Une

dérive vers un pouvoir, recentré ou concentré, sur une poignée d'élus.

Les premières victimes vont être nos administrés puisque leur voix ne sera plus portée. >>